

LE SITE SOMANOR.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose un placement dans un livret dénommé "livret A" qui fonctionnerait dans les mêmes conditions que le VRAI LIVRET avec une grosse différence. Le taux est de 6.12 % ! Cela n'existe pas... Bien évidemment, le site n'a aucun agrément et ne risque pas d'en avoir. Il s'agit de l'usurpation du nom d'une SCI totalement étrangère à cette arnaque.

Le site somanor.com

Il a été créé le 29/03/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/somanor.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert sauf une page menant vers la partie privée. Il n'a aucun agrément. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 56 82 80 15

Il s'inscrit dans une série intéressante :

somanor.com	07 56 82 80 15
influence-finance.com	07 56 82 80 45
aragonfondkommission	07 56 82 81 51

Le numéro 07 56 83 14 55

Il s'inscrit dans une série intéressante :

cex-io.eu	07 56 83 05 35
neoncontact.com	07 56 83 08 43
somanor.com	07 56 83 14 55
recovery room Marco	07 56 83 38 26
alpha-prevoyance.com	07 56 83 38 26

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Clara ROUSSEL
- M. Laurent MARQUIS

Les produits

Il est proposé un livret dénommé "livret A" ! Ce n'est pas le même !!! Seules es banques agréées peuvent proposer ce produit. Jamais une SCI ne le pourra. Une page est ouverte permettant d'accéder à la partie privée. Nous publions un extrait de la proposition du site :

"Le placement sera effectué dans le "Livre A" de la Société, qui est une catégorie spécifique de placements en France. Le "Livre A" est un type de compte d'épargne réglementé par les autorités françaises qui offre un certain nombre d'avantages, notamment une garantie de capital et une exonération d'impôt sur les intérêts gagnés."

Nous publions deux documents émis par le site :

[Le-mandat-de-gestion-du-site-somanor.pdf](#)

[Le-placement-propose-du-site-somanor.pdf](#)

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0118 3219 2506 801

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société totalement étrangère de cette arnaque. Il s'agit d'une Société Civile Immobilière qui ne fera jamais de proposition de ce genre.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

